

Adoption de la loi pour une République Numérique

écrit par Marine de la Clergerie | 20/10/2016

Les points-clé de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

Le 7 octobre dernier, la loi pour une République numérique a été adoptée.

Publiée au Journal officiel du 8 Octobre 2016, cette loi affiche la volonté de développer une économie numérique plus accessible et protectrice de ses utilisateurs.

Pour cela, elle se décompose en trois volets :

- l'ouverture et la circulation des données et du savoir
- la garantie d'un environnement numérique plus respectueux de la vie privée des internautes
- l'accès de tous au numérique

Références : [LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique](#)